

Mise en œuvre de l'obligation de reporting RSE : publication du 1er bilan

Publié le 9 juillet 2019

Le MEDEF, en partenariat avec Deloitte et EY, publie le bilan de la première année de mise en œuvre de la nouvelle obligation de reporting extra-financier par les entreprises.

Alors que le paysage du reporting et de la notation extra-financière est en plein bouleversement, les entreprises ont publié leur première Déclaration de performance extra-financière (DPEF) sur l'exercice 2018, en application des [nouvelles obligations](#) de reporting RSE.

Après publication d'un [guide méthodologique](#) et l'organisation d'ateliers d'aide à la mise en œuvre du dispositif, le MEDEF poursuit son action d'accompagnement auprès des entreprises, en partenariat avec Deloitte et EY, en réalisant un bilan de la première année d'application de la « déclaration de performance extra-financière » (DPEF).

Le bilan se fonde principalement sur une analyse factuelle des publications d'une centaine de grandes sociétés françaises, directement ou indirectement concernées par l'exigence, et les retours d'expérience des deux cabinets partenaires, autour de 5 sujets :

1. Structuration des DPEF publiées ;
2. Présentation du modèle d'affaires ;
3. Présentation des principaux risques ;
4. Présentation des politiques et résultats ;
5. Vérification.

Le bilan vise également à partager des pratiques inspirantes identifiées au sein des grandes sociétés composant le panel, et à ouvrir la discussion sur l'évolution souhaitable de l'information extra-financière, tous les jours un peu plus importante, utile et intégrée.